



Bureau d'information
et de communication

Place du Château 6
1014 Lausanne

Communiqué du Médecin cantonal

Succès de l'action de vaccination contre la rougeole à l'EPFL et à l'UNIL : plus de 4000 personnes vaccinées

Au vu de la forte affluence, l'action débutée le lundi 23 mars, a été prolongée jusqu'au vendredi 3 avril. A l'issue de ces journées de vaccination pilotées par la division du Médecin cantonal et organisées par l'EPFL et l'UNIL, plus de 4000 personnes ont été vaccinées. Le taux d'immunité atteint qui est supérieur à 95% devrait ainsi stopper l'épidémie sur le campus UNIL-EPFL.

Cette campagne de vaccination réalisée par l'UNIL et l'EPFL a permis de vacciner plus de 4'000 personnes. Parmi ces vaccinations, on dénombre 1500 premières vaccinations pour des personnes n'ayant jamais contracté la maladie et n'ayant jamais eu de première dose vaccinale.

Une douzaine d'infirmières scolaires, deux médecins et des membres du personnel des deux hautes écoles se sont relayés pour mener à bien cette opération. La campagne s'est réalisée de façon remarquable et sans incident avec le soutien de la Direction de l'UNIL et de la Présidence de l'EPFL. Il s'agit d'une première cantonale en matière de vaccination généralisée d'une population de telle ampleur. L'objectif d'un taux d'immunité dépassant 95% est atteint. Grâce à ce taux de protection, une épidémie étendue, et donc des mesures d'éviction générales, devraient être évitées.

Avant l'action (décompte au 18 mars 2009), 28 cas de rougeole avaient été identifiés comme provenant du campus UNIL-EPFL dont 3 avait donné lieu à une hospitalisation. Si des mesures immédiates n'avaient été prises, 2000 cas pouvaient être attendus et auraient pu conduire à des centaines d'hospitalisations (1 cas sur 5 selon l'évolution de l'épidémie en Suisse).

De nouveaux cas apparaissent et continueront de survenir en raison des contaminations contractées durant la semaine du 16 mars; le temps d'incubation de la maladie pouvant aller jusqu'à 21 jours. C'est ainsi que plusieurs cas de rougeole se sont déjà déclarés pendant la campagne. A ce jour, on dénombre 45 cas directs et 8 cas secondaires (famille, entourage). Ils devraient rester isolés en raison du bon taux de protection atteint sur le campus. Autour de chacun de ces nouveaux cas, des enquêtes d'entourage sont toujours effectuées, elles pourraient mener à des évictions individuelles pour les personnes non immunes exposées à la maladie.

Pour les personnes qui n'ont pas pu être vaccinées pour raisons médicales et qui présentent des risques particuliers, une éviction reste recommandée jusqu'au 13 avril.

Un point vaccination - information permanent, ouvert de 13h à 17h est maintenu pour les deux hautes écoles à l'Amphipôle de l'UNIL jusqu'au 17 avril.



**Bureau d'information
et de communication**

Place du Château 6
1014 Lausanne

Communiqué du Médecin cantonal

Un des défis de cette action consistait à atteindre rapidement tous les membres d'une communauté très hétérogène. Les moyens informatiques utilisés et la mobilisation des associations d'étudiants et des responsables d'unités ont permis d'informer et de sensibiliser en un temps record tous les étudiant-e-s et les membres du personnel du campus. La bonne coordination entre les deux hautes écoles et les instances cantonales a également contribué au succès de cette opération.

Pour rappel, la rougeole n'est pas une maladie banale, elle peut être dangereuse. Les personnes malades risquent des complications comme la pneumonie ou l'encéphalite. La vaccination est le seul moyen de se prémunir contre l'infection, qui peut être acquise par simple voisinage avec une personne contagieuse. La rougeole est très contagieuse, un cas peut engendrer 15 à 20 cas, à titre de comparaison, un cas de grippe saisonnière peut engendrer 5 à 8 cas.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le vendredi 3 avril 2009

Renseignements : Service de la santé publique, Eric Masserey, médecin cantonal ad interim, maladies transmissibles, tél. 021 316 47 95, 079 664 85 05 eric.masserey@vd.ch UNIL, Marc de Perrot, tél. 021 692 20 51, EPFL, Jérôme Grosse, tél. 021 693 21 78